Informations sur les données :	
Titre	Combustion - résidus de récoltes
Résumé	Les émissions de gaz à effet de serre (GES) imputables à la combustion des résidus de cultures sont constituées de gaz méthane et oxyde nitreux produits par la combustion d'un pourcentage de résidus de cultures brûlés sur place. Ces données sont calculées selon le niveau 1 des Lignes directrices de 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES (GIEC, 2006); disponibles par pays, avec une couverture mondiale et relatives à une période partant de 1961 à nos jours, avec des mises à jour annuelles, et des projections à l'horizon 2030 et 2050.
Complément	Ce domaine contient les données sur les émissions de GES, les facteurs d'émission associés et les données d'activité sous-jacentes.  Les données FAOSTAT sur les émissions sont des estimations de la FAO et ne coïncident pas avec les données des GES déclarées par les pays membres à la CCNUCC. La base de données est avant tout un service destiné à aider les pays membres à évaluer et à déclarer leurs émissions, ainsi qu'une référence internationale utile. Les données FAOSTAT sur les émissions sont diffusées publiquement afin de faciliter un feedback continu des pays membres.
Date de création	2012
Dernière mise à jour	2013
Type de données	Changement climatique - Gaz à effet de serre
Catégorie	Environnement
Période	De 1961 à nos jours; projections à l'horizon 2030 et 2050.
Périodicité	Annuelle

## Informations sur la méthodologie et la qualité:

Multilingue (EN, FR, ES)

Mondiale

Pays

## Méthode et traitement

Couverture géographique

Unité spatiale

Langue

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) imputables à la combustion des résidus de cultures sont constituées de gaz méthane ( $CH_4$ ) et oxyde nitreux ( $N_2O$ ), produits par la combustion d'un pourcentage de résidus de cultures brûlés sur place. La masse de combustible disponible pour la combustion doit être estimée en tenant compte des fractions retirées avant la combustion, dues à la consommation animale, à la pourriture sur les champs, et celles utilisées dans les autres secteurs (par exemple, les biocarburants, l'alimentation de l'élevage domestique, les matériaux de construction, etc.). Les données de FAOSTAT sont estimées selon le niveau 1 du GIEC, 2006, Vol. 4, chap. 2 et 5.

Les émissions de CH₄ et N₂O sont estimées par pays, en utilisant la formule suivante:

Emission = A \* EF

Où:

Emission = émissions de GES en unités de g de CH<sub>4</sub> et g de N<sub>2</sub>O;

A = données d'activité, représentant la quantité totale de biomasse brûlée, en kg de matière sèche (1);

EF = facteurs d'émission par défaut du GIEC, niveau 1, exprimés en g de  $CH_4/kg$  de matière sèche et g de  $N_2O/kg$  de matière sèche (2).

1) Les données d'activité sont calculées à partir des statistiques de la superficie récoltée et couvrent les cultures suivantes: blé, maïs, riz, et canne à sucre. Pour la période de 1961 à aujourd'hui, les superficies récoltées sont tirées de FAOSTAT (domaine: Production/cultures). Les projections des superficies récoltées pour 2030 et 2050 sont

calculées par rapport au niveau de référence, défini comme la moyenne de 2005 à 2007 des données d'activités FAOSTAT correspondantes, et en appliquant des taux de croissance (pourcentages) issus des études prospectives de la FAO (Alexandratos and Bruinsma, 2012). Les projections de la FAO utilisées couvrent quelques 140 pays. Pour les autres pays, les projections des données d'activité prennent le même taux de croissance que leurs pays voisins. Les statistiques des superficies récoltées sont employées pour estimer la quantité de biomasse brûlée en utilisant les valeurs moyennes des cultures par défaut de masse de combustible disponible pour la combustion (M<sub>B</sub>) et le facteur de combustion (C<sub>f</sub>) selon le GIEC, 2006: Vol.4, chap. 2, tab. 2.4. La masse est ensuite diminuée de la fraction des résidus de cultures brûlés sur place, supposée être de 10%, d'après le GIEC, 2000: Chap. 4, section 4A.2.1.1.

(2) Les valeurs totales EF par défaut sont tirées du GIEC, 2006: Vol. 4, chap. 2, tab. 2.5.

Les facteurs de conversion sans dimension utilisés sont les suivants:

10<sup>-9</sup>, pour convertir les émissions de g CH<sub>4</sub> en Gg CH<sub>4</sub> et les émissions de g N<sub>2</sub>O en Gg N<sub>2</sub>O;

PRG-  $CH_4$  = 21 (Potentiel de Réchauffement Global à l'horizon de 100 ans), pour convertir  $CH_4$  en  $CH_4$  en CH

PRG- $N_2O$  = 310 (Potentiel de Réchauffement Global à l'horizon de 100 ans), pour convertir Gg  $N_2O$  en Gg équivalent  $CO_2$  (GIEC, 1996: Résumé technique, tab. 4 page 22).

Le domaine de la 'combustion des résidus de cultures' contient les catégories de données suivantes, disponibles par téléchargement: les émissions de GES par pays, comme les totaux, en Gg CH<sub>4</sub>, Gg N<sub>2</sub>O et Gg équivalent CO<sub>2</sub>; les facteurs d'émission implicites; et les données d'activité. Les données sont disponibles pour tous les pays et territoires, ainsi que pour des agrégations régionales standards de FAOSTAT, et pour des groupes de pays visés à l'Annexe I et ceux non visés à l'Annexe I. La période de données court de 1961 à nos jours, avec des mises à jour annuelles.

Les incertitudes dans les estimations des émissions de GES sont dues aux incertitudes des facteurs d'émission et des données d'activité. Celles-ci peuvent être liées, entre autres, à la variabilité naturelle, aux fractions de partitionnement, aux lacunes de couvertures spatiales ou temporelles, à l'agrégation spatiale. Dans le cas de la combustion des résidus de cultures, des informations plus détaillées sont disponibles dans les Lignes directrices (GIEC, 2006: Vol.4, chap. 5, section 5.2.4.4).

## Références

Alexandratos, N. and J. Bruinsma. 2012. World agriculture towards 2030/2050: the 2012 revision. ESA Working paper No. 12-03. Rome, FAO.

IPCC. 2000. Good practice guidance and uncertainty management in national greenhouse gas inventories. In: J. Penman et al. (Eds.), IPCC National Greenhouse Gas Inventories Programme, Technical Support Unit, Hayama, Japan.

IPCC. 2006. 2006 IPCC Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories, Prepared by the National Greenhouse Gas Inventories Programme, Eggleston H.S., Buendia L., Miwa K., Ngara T. and Tanabe K. (Eds), IGES, Hayama, Japan.

Méthode de collecte des données

Calculé

Complétude

100%

Liens

www.fao.org/climatechange/micca/ghg/www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/

## **Distribution Information:**

PropriétaireFAOFournisseurFAOSourceFAO

Droits de reproduction

Le contenu de la page web <a href="www.fao.org">www.fao.org</a> ainsi que des sites et des pages spécifiques qui y sont rattachés (ci-après dénommés collectivement «le site web de la FAO») est protégé par le droit d'auteur. Afin d'assurer une large diffusion de ses informations, la FAO s'attache à donner libre accès à ce contenu et encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations textuelles, des produits multimédia et des données présentés. Sauf indication contraire, le contenu peut être reproduit, imprimé et téléchargé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit ni déclaré ni sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

La FAO encourage le libre usage des communiqués de presse affichés sur son site web et la reproduction de ces textes n'est assujettie à aucune autorisation formelle.

Toute demande relative aux droits de traduction et d'adaptation, ainsi qu'à la revente et autres droits d'exploitation commerciale, est à adresser par courriel à copyright@fao.org ou à présenter lors du téléchargement au moyen du formulaire en ligne de demande d'autorisation.

Référence

FAO. 2013. FAOSTAT Emissions Database

http://faostat.fao.org/

Remerciements

La Base de données sur les émissions de FAOSTAT a été produite par le projet "Suivi et évaluation des émissions de GES et du potentiel d'atténuation en agriculture" (MAGHG) du Programme MICCA, avec un financement généreux des gouvernements de la Norvège et de l'Allemagne, fonds fiduciaires GCP/GLO/286/GER et GCP / GLO / 325/NOR.